

Accueil>Formations, réseaux judiciaires et agences>Réseau judiciaire européen en matière pénale>Informations sur les systèmes nationaux

Informations sur les systèmes nationaux

Sur la page Info sur les systèmes nationaux du site internet du Réseau judiciaire européen, vous trouverez des liens vers des informations sur les systèmes judiciaires des pays liés au RJE.

Sur la page **Info sur les systèmes nationaux** du site internet du [Réseau judiciaire européen](#), vous trouverez des liens vers des informations sur les systèmes judiciaires:

des États membres de l'UE

des **pays candidats** à l'adhésion à l'UE (Albanie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie et Turquie)

des **pays associés** au RJE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Ces informations traitent notamment:

de la manière dont le système judiciaire est organisé

de la coopération judiciaire en matière pénale

de la jurisprudence nationale pertinente pour la coopération judiciaire en matière pénale

des liens utiles au niveau national.

Cet outil est disponible [ici](#) (note: vous quitterez le portail eJustice).

Dernière mise à jour: 17/04/2019

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.